Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 13/11/2024 - 48607 - 2012 B 02484 - 750 705 444 - ABELUM

PROJET DE CONTRAT D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

ENTRE

LA SOCIETE ABELUM

ET

LA SOCIETE CONVALIS

ENTRE :

(1) **ABELUM**, société par actions simplifiée, au capital de 1 025 001 €, dont le siège social est situé 87 route des gardes, 92190 Meudon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n°750 705 444,

Représentée par Monsieur Pierre FAU, en sa qualité de Président,

Ci-après désignée *"***ABELUM***"* ;

DE PREMIÈRE PART,

ET :

(2) **CONVALIS Ltd**, société au capital de 1 €, dont le siège social est Bridge Chambers, West Quay, Ramsey Isle of Man IM8 1DL, Grande-Bretagne, immatriculée au Companies Act 2006 sous le n°007913V,

Représentée par Monsieur Peter Kevin PERRY, en sa qualité de Director,

Ci-après désignée *"***CONVALIS***"* ;

DE DEUXIÈME PART.

ABELUM et CONVALIS sont désignés ci-après individuellement par « **Partie** » et collectivement par « **Parties** ».

SOMMAIRE

1 CARACTÉRISTIQUES DES SOCIÉTÉS INTÉRESSÉES 5
1.1 ABELUM 5
1.2 CONVALIS 5
1.3 Dirigeants communs 5
1.4 Liens en capital 5
2 CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION D'APPORT PARTIEL D'ACTIF 5
2.1 Apport 5
2.2 Date de Réalisation 5
2.3 Comptes utilisés pour établir les conditions de l'Apport 5
2.4 Rémunération de CONVALIS 6
2.6 Méthode d'évaluation 6
3 DÉSIGNATION ET ÉVALUATION DE L'APPORT 6
3.1 Éléments d'actif apportés 6
3.2 Passif pris en charge 6
3.3 Engagements hors bilan 7
3.4 Actif net apporté 7
3.5 Personnel 7
4 MODALITÉS DE L'APPORT PARTIEL D'ACTIF 7
4.1 Propriété - Jouissance 7
4.2 Charges et conditions 8
5 RÉMUNÉRATION DE L'APPORT PARTIEL D'ACTIF 8
5.1 Augmentation de capital d'ABELUM 8
5.2 Date de jouissance des actions nouvelles 9
6 CONDITIONS SUSPENSIVES – RÉALISATION DÉFINITIVE DE L'APPORT PARTIEL D'ACTIF 9
6.1 Conditions suspensives 9
7 DÉCLARATIONS GÉNÉRALES 9
7.1 Déclarations faites au nom de CONVALIS 9
7.2 Déclarations faites au nom d'ABELUM 9
8 DISPOSITIONS DIVERSES 10
8.1 Remise de titres 10
8.2 Frais 10
8.3 Election de domicile 10
8.4 Loi applicable – Compétence juridictionnelle 10
8.5 Annexes 10

ETANT PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :

Les associés des Parties souhaitent mettre en œuvre une simplification et rationalisation de l'organisation afin de disposer d'un mode de fonctionnement plus performant des activités

C'est dans ce contexte qu'il a été envisagé par les Parties de réaliser un apport partiel d'actif (ci-après "Apport") portant sur l'ensemble des éléments d'actif et de passif constituant l'activité (ci-après "Branche d'Activité") actuellement exploitée au sein de CONVALIS.

Les Parties ont établi le présent Projet de Contrat d'apport partiel d'actif (ci-après le "Projet de Contrat d'apport partiel d'actif") qui a pour objet de déterminer les termes et conditions de l'Apport.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

1 CARACTÉRISTIQUES DES SOCIÉTÉS INTÉRESSÉES

1.1 ABELUM

ABELUM exerce une activité commerciale de conseil ainsi qu'une fonction de holding.

1.2 CONVALIS

CONVALIS exerce une activité de holding.

1.3 Dirigeants communs

Les Parties n'ont pas de dirigeant commun.

1.4 Liens en capital

Les Parties n'ont pas de lien en capital.

2 CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

2.1 Apport

CONVALIS apporte la Branche d'Activité à ABELUM.

En conséquence, l'Apport implique la transmission de CONVALIS à ABELUM de tous les droits, biens et obligations relatifs à la Branche d'Activité. ABELUM sera substituée à CONVALIS dans l'exercice de la Branche d'Activité.

Le régime fiscal dit de faveur, ou régime spécial, s'applique de plein droit puisque les 3 conditions suivantes sont respectées :

- L'Apport porte sur la Branche d'Activité qui est totale et autonome
- ABELUM est imposée à l'impôt sur les sociétés
- L'Apport est rémunéré par l'attribution d'actions du capital social émises par ABELUM

La réalisation définitive de l'Apport n'entraînera pas la dissolution de CONVALIS.

2.2 Date de Réalisation

Sous réserve de la réalisation des conditions suspensives (cf. article 6.1), la date de réalisation de l'Apport (ci-après "Date de Réalisation") est le 31/12/2024.

L'Apport sera effectué sans rétroactivité fiscale et comptable. En conséquence, la date d'effet fiscal et comptable sera identique à la Date de Réalisation.

2.3 Comptes utilisés pour établir les conditions de l'Apport

Les comptes d'ABELUM utilisés pour établir les conditions de l'Apport sont les comptes arrêtés au 31/12/2023 (cf. Annexe 1).

Les comptes de CONVALIS utilisés pour établir les conditions de l'Apport sont les comptes arrêtés au 31/10/2024 (cf. Annexe 2).

2.4 Rémunération de CONVALIS

Pour réaliser l'Apport, ABELUM procédera à une augmentation de son capital par création d'actions nouvelles qui seront attribuées à CONVALIS avec jouissance à la Date de Réalisation (cf. article 5).

2.6 Méthode d'évaluation

Les éléments d'actif et de passif seront apportés par CONVALIS à ABELUM au titre de l'Apport pour leur valeur d'actif net comptable (cf. article 3).

3 DÉSIGNATION ET ÉVALUATION DE L'APPORT

Sous réserve de la réalisation des conditions suspensives (cf. article 6.1), CONVALIS apporte à ABELUM l'ensemble des éléments d'actif et de passif constituant la Branche d'Activité exploitée par CONVALIS à la Date de Réalisation.

Les éléments d'actif et de passif objet de l'Apport sont précisés ci-dessous (cf. article 3.1 à 3.5). Cette énumération n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de CONVALIS relatif à la Branche d'Activité devant être dévolu à ABELUM dans son intégralité, et ce dans l'état où il se trouvera à la Date de Réalisation.

3.1 Éléments d'actif apportés

Les éléments d'actif afférents à la Branche d'Activité comprennent notamment les biens, droits et valeurs ci-après désignés :

Immobilisations incorporelles	5 750 216 €
Immobilisations corporelles	0 €
Actif immobilisé	**5 750 216 €**
Stock et en-cours	0 €
Créances	0 €
Disponibilités	250 417
Actif circulant	**250 417 €**

Cf. Annexe 2

3.2 Passif pris en charge

En contrepartie de l'apport des éléments d'actif de l'article 3.1, ABELUM prendra en charge et acquittera le passif afférent à la Branche d'Activité, ci-après désigné :

Provisions pour risques	0 €

Provisions pour charges	0 €
Provisions	**0 €**
Emprunts et dettes assimilées	4 181 617 €
Autres dettes	935 €
Dettes	**4 182 552 €**

Cf. Annexe 2

ABELUM sera également tenu, et dans les mêmes conditions, à l'exécution de tout engagement de caution, aval ou garantie pris par CONVALIS et se rapportant à la Branche d'Activité et bénéficiera de toute contre-garantie afférente au cas où elle serait appelée à exécuter un engagement de garantie.

Les Parties conviennent expressément d'exclure toute solidarité entre elles sur les éléments de passif afférents à la Branche d'Activité. En conséquence, ABELUM sera, à compter de la Date de Réalisation, seule et unique responsable desdits éléments de passif, CONVALIS ne demeurant pas solidairement tenue des éléments de passif pris en charge par ABELUM en vertu du présent Projet de Contrat d'apport partiel d'actif.

3.3 Engagements hors bilan

En sus du passif à prendre en charge, ABELUM devra assumer les engagements hors bilan donnés par CONVALIS au titre de l'exploitation de la Branche d'Activité.

En contrepartie, ABELUM sera subrogée dans tous les droits et actions qui pourraient bénéficier à CONVALIS résultant des engagements hors bilan reçus au titre de l'exploitation de la Branche d'Activité, existant à la Date de Réalisation.

3.4 Actif net apporté

Actif apporté	6 000 633 €
Passif pris en charge	4 182 552 €
Actif net	**1 818 081 €**

3.5 Personnel

La Branche d'Activité n'ayant pas de personnel, l'Apport n'inclut ni personnel ni charge ou engagement associé.

4 MODALITÉS DE L'APPORT PARTIEL D'ACTIF

4.1 Propriété - Jouissance

ABELUM aura la propriété et/ou la jouissance de l'ensemble des biens et droits composant la Branche d'Activité qui lui sera transmise par CONVALIS à compter de la Date de Réalisation, suite à la réalisation des conditions suspensives (cf. article 6.1).

Jusqu'à la Date de Réalisation, CONVALIS continuera de gérer, avec les mêmes principes, règles et

conditions que par le passé, l'ensemble des biens et droits apportés. Toutefois, elle ne prendra aucun engagement important susceptible d'affecter ces biens et droits sans l'accord préalable d'ABELUM. L'expression de cet accord sera formalisé par un message électronique du Président d'ABELUM.

ABELUM sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de CONVALIS se rapportant à la Branche d'Activité.

4.2 Charges et conditions

Le présent Apport est consenti aux conditions ordinaires et de droit, et plus particulièrement, ABELUM s'engage à :

i) Prendre les biens et droits apportés, dans le cadre du transfert de la Branche d'Activités, avec tous les éléments corporels et incorporels, en ce compris les objets mobiliers, le matériel et les agencements, dans l'état où CONVALIS les détient sans pouvoir exercer aucun recours contre cette dernière pour quelque cause que ce soit ; elle sera purement et simplement substituée à cet égard dans tous ses droits et obligations
ii) Faire sa propre affaire, aux lieu et place de CONVALIS, de l'exécution ou de la résiliation de tous traités, contrats, marchés, conventions, accords et engagements quels qu'ils soient, intervenus notamment avec la clientèle, les fournisseurs, le personnel ou les créanciers, et se rapportant à l'exploitation de la Branche d'Activité. Elle sera subrogée dans tous les droits et obligations pouvant résulter desdits traités, contrats, marchés, conventions, accords et engagements quels qu'ils soient, ainsi que dans tous les droits, actions, hypothèques, privilèges, garanties et sûretés personnelles ou réelles attachés aux biens ou créances objet de l'Apport
iii) Etre tenu du passif pris en charge dans les termes et conditions où il est et deviendra exigible, au paiement de tous intérêts, à l'exécution de toutes conditions d'actes d'emprunts ou de titres de créances pouvant exister en vertu de l'Apport dans les conditions où L'Oréal serait tenue de le faire, et même avec toutes exigibilités anticipées, s'il y a lieu
iv) Supporter et acquitter, à compter de la Date de Réalisation, tous impôts et taxes, ainsi que toutes autres charges de toute nature grevant ou pouvant grever les biens apportés, et celles qui sont ou seront inhérentes à leur propriété ou à leur exploitation
v) Faire sa propre affaire, sans aucun recours contre CONVALIS, de toutes polices d'assurances relatives aux éléments apportés et dont les primes et cotisations seront à sa charge à compter de la Date de Réalisation
vi) Se subroger purement et simplement dans le bénéfice et la charge des dispositions des contrats de travail des salariés dédiés à la Branche d'Activités qui lui seront transférés à compter de la Date de Réalisation, et ce notamment en ce qui concerne les salaires, les congés payés, les charges sociales et les clauses de non-concurrence
vii) Imputer sur la prime d'apport, le cas échéant, le montant des amortissements dérogatoires à constituer en conséquence de l'Apport

CONVALIS s'engage à fournir à ABELUM tout renseignement dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toute signature et à lui apporter tout concours utile pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits relatifs à la Branche d'Activité et l'entier effet du Projet de Contrat d'apport partiel d'actif.

5 RÉMUNÉRATION DE L'APPORT PARTIEL D'ACTIF

5.1 Augmentation de capital d'ABELUM

Pour rémunérer l'Apport et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives (cf. article 6.1), ABELUM procédera à une augmentation de son capital par création de nouvelles actions attribuées à CONVALIS.

En rémunération de l'Apport, ABELUM procèdera à une augmentation de capital d'un montant

nominal de 1 818 081 € par émission de 1 818 081 actions nouvelles, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 1 € chacune.

5.2 Date de jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles porteront jouissance à la Date de Réalisation.

Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statutaires et seront entièrement assimilées aux actions préexistantes d'ABELUM et jouiront des mêmes droits avec effet à la Date de Réalisation.

6 CONDITIONS SUSPENSIVES – RÉALISATION DÉFINITIVE DE L'APPORT PARTIEL D'ACTIF

6.1 Conditions suspensives

La réalisation de l'Apport est subordonnée à la réalisation des conditions suspensives suivantes :

i) Approbation du Projet de Contrat d'apport partiel d'actif par les associés de CONVALIS, en conformité avec ses statuts
ii) Approbation du Projet de Contrat d'apport partiel d'actif, de l'augmentation de capital et de l'émission d'actions nouvelles au profit de CONVALIS (cf. article 5.1) par les associés d'ABELUM, en conformité avec ses statuts

7 DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

7.1 Déclarations faites au nom de CONVALIS

CONVALIS déclare et garantit à ABELUM que :

i) CONVALIS n'est pas en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaire, et ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde
ii) Les éléments de l'actif apporté, notamment les divers éléments corporels et incorporels composant la Branche d'Activité, ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur, hypothèque, nantissement, warrant ou gage quelconque et que lesdits éléments sont de libre disposition entre les mains de CONVALIS, sous réserve de l'accomplissement des formalités nécessaires pour la régularité de leur mutation
iii) CONVALIS dispose de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires aux fins de conclure le présent Projet de Contrat d'apport partiel d'actif
iv) CONVALIS met à disposition d'ABELUM tout ou partie des locaux et des marques dont elle resterait propriétaire et dont ABELUM aurait besoin pour l'exercice de son activité

7.2 Déclarations faites au nom d'ABELUM

ABELUM déclare et garantit à CONVALIS que :

i) ABELUM n'est pas en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaire, et ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde
ii) ABELUM dispose de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires aux fins de conclure le présent Projet de Contrat d'apport partiel d'actif

8 DISPOSITIONS DIVERSES

8.1 Remise de titres

Il sera remis à ABELUM à la Date de Réalisation, les titres et attestations de propriété et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs à la Branche d'Activité.

8.2 Frais

Les frais, droits et honoraires du présent Projet de Contrat d'apport partiel d'actif et ceux qui en seront la conséquence seront supportés par ABELUM.

8.3 Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et des actes qui en seront la suite, les Parties font élection de domicile au siège social d'ABELUM.

8.4 Loi applicable – Compétence juridictionnelle

Le Projet de Contrat d'apport partiel d'actif est soumis à la loi française.

Tout litige relatif notamment à la validité, l'exécution ou l'interprétation du présent Projet de Contrat d'apport partiel d'actif sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nanterre.

8.5 Annexes

Les annexes ci-après font partie intégrante du présent Projet de Contrat d'apport partiel d'actif.

Fait à Paris, le 01/11/2024, en deux (2) exemplaires dont un pour chacune des Parties,

	ABELUM		**CONVALIS**
Signature:	ABELUM SAS 87 route des gardes 92190 Meudon SIREN 750 705 444	Signature:	Peter Kevin Perry
Nom:	Pierre FAU	Nom:	Peter Kevin PERRY
Titre:	Président	Titre:	Director

ANNEXE 1

COMPTES ABELUM ARRÊTÉS AU 31/12/2023

SAS

ABELUM SAS

87 route des Gardes
92190 MEUDON

Exercice clos le 31/12/2023

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité SAS ABELUM SAS relatifs à l'exercice 01/01/2023 au 31/12/2023 qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 1 874 218€
- Chiffre d'affaires : 445 840€
- Résultat net comptable : 1 007 077€

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 02/05/2024

Ronan de La Porte

Expert-comptable

GROUPE EXPERIENCE
Expertise-comptable
Commissariat aux comptes
11 avenue Myron Herrick - 75008 Paris
RCS PARIS B 339 366 080

ABELUM SAS

Exercice clos le
31/12/2023

Comptes annuels

ABELUM SAS

Actif			Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	4 904	3 824	1 079	2 271
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	**4 904**	**3 824**	**1 079**	**2 271**
	Immobilisations financières[2]	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	2 799	1 800	999	999
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	136 096	54 802	81 294	77 534
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL	**138 895**	**56 602**	**82 293**	**78 533**
		Total de l'actif immobilisé	**143 799**	**60 426**	**83 372**	**80 805**
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes		282		282	186
	Créances[3]	Clients et comptes rattachés	170 073		170 073	150 721
		Autres créances	97 999	97 450	549	1 990
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	**268 073**	**97 450**	**170 623**	**152 711**
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	1 619 784		1 619 784	605 074
		TOTAL	**1 619 784**		**1 619 784**	**605 074**
Charges constatées d'avance			154		154	893
		Total de l'actif circulant	**1 888 295**	**97 450**	**1 790 845**	**758 865**
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
		TOTAL DE L'ACTIF	**2 032 095**	**157 876**	**1 874 218**	**839 670**

Renvois :
(1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients

Edité à partir de Loop V5.11.1

ABELUM SAS

	Passif	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 025 001)	1 025 001	1 025 001
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-248 447	-335 053
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	1 007 076	86 605
	Situation nette avant répartition	**1 783 629**	**776 553**
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	**1 783 629**	**776 553**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 425	10 273
	Total	**4 425**	**10 273**
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 513	3 293
	Dettes fiscales et sociales	83 650	49 550
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	**86 163**	**52 844**
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	**90 588**	**63 117**
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	**1 874 218**	**839 670**
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an	90 588	63 117
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V5.11.1

ABELUM SAS

			France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue : - Biens					
	- Services		445 840		445 840	311 000
	Chiffre d'affaires net		**445 840**		**445 840**	**311 000**
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					
	Autres produits				3 346	1 467
		Total			**449 186**	**312 467**
Charges d'exploitation (2)	Marchandises	Achats				
		Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats				
		Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)				27 616	32 770
	Impôts, taxes et versements assimilés				2 116	6 571
	Salaires et traitements				120 000	117 130
	Charges sociales				45 810	44 533
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations		amortissements	1 192	1 321
		• sur actif circulant		provisions		
		• pour risques et charges				
	Autres charges				206	8
		Total			**196 941**	**202 335**
		Résultat d'exploitation A			**252 245**	**110 131**
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				791 907	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)					
	Reprises sur provisions, transferts de charges				4 510	1 910
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
		Total			**796 417**	**1 910**
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					26 266
	Intérêts et charges assimilées (5)					
	Différences négatives de change					0
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
		Total				**26 266**
		Résultat financier D			**796 417**	**-24 356**
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E			**1 048 662**	**85 774**

Edité à partir de Loop V5.11.1

ABELUM SAS

			Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 326
	Reprises sur provisions et transferts de charge			
		Total		1 326
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			495
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		750	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
		Total	750	495
Résultat exceptionnel		F	-750	831
Participation des salariés aux résultats		G		
Impôt sur les bénéfices		H	40 836	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			**1 007 076**	**86 605**
Engagements				
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs			
	incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier			
	- redevances de crédit-bail immobilier			
(4) Dont produits concernant les entités liées			791 907	
(5) Dont intérêts concernant les entités liées				

Edité à partir de Loop V5.11.1

ANNEXE 2

COMPTES CONVALIS ARRÊTÉS AU 31/10/2024

CONVALIS LTD

BALANCES AT 31 OCTOBER 2024

Assets		**EUR**	**EUR**
Securities held with Julius Baer at market value		5,750,216	
Cash at bank and in hand	**[1]**	59,069	
Deposit account with Julius Baer (USD 207,000)		191,348	
Unpaid share capital		1	
			6,000,634
Liabilities			
Trade creditor - Integrated-Capabilities Ltd (GBP 780.38)		935	
Shareholder's loan account payable		4,181,617	
			- 4,182,552
Net assets			**1,818,082**
Represented by:			
Share capital			1
Retained reserves			1,818,081
Capital and reserves			**1,818,082**

[1] = Cash at bank and in hand:	**EUR**
Julius Bar Euro account	5,574
Julius Bar US Dollar account (USD 767.79)	707
Barclays Bank Euro account	37,826
Barclays Bank Sterling account (GBP 12,482.18)	14,962
	59,069

For & on behalf of Convalis Ltd

Peter Kevin PERRY - Director

01-Nov-24